

A&B

Société par Actions Simplifiée au capital de 6.222.501 €

Siège social : 15 rue d'Edimbourg

75008 Paris

Siren 982 048 787 R.C.S. Paris

(ci-après, la « **Société** »)

**RESOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 MARS 2026
CONFORMEMENT A LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT FAITE PAR LE PRESIDENT**

QUATRIÈME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

L'assemblée générale, constatant que le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025 est bénéficiaire de 1.093.325,99 € décide de l'imputer sur le compte « Report à nouveau ».

Par ailleurs, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre de l'exercice précédent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Par signature électronique, dans les conditions prévues aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

DocuSigned by:

0DE0FF1854B9427...

Le Président de la Société

La société MAISON HENNER

représentée par M. Tristan HENNER

A&B

Société par Actions Simplifiée au capital de 6.222.501 €

Siège social : 15 rue d'Edimbourg

75008 Paris

Siren 982 048 787 R.C.S. Paris

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

Actif-passif
Compte de résultat
Annexe

Copie certifiée conforme par le Président

DocuSigned by:
Tristan HENNER
0DE0FF1854B9427...

La société MAISON HENNER*,
représentée par M. Tristan HENNER

** Par signature électronique, dans les conditions prévues aux articles 1366 et 1367 du Code civil.*

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2025
Page 3

Désignation de l'entreprise : A&B

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 15 RUE D'EDIMBOURG

75108 PARIS

Durée de l'exercice précédent* 11

Numéro SIRET* 98204878700013

Néant ☐ *

				Exercice N clos le 30092025		N-1 30092024			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	9 446	AU	1 663	7 783	1 703		
Immobilisations en cours	AV		AW						
Avances et acomptes	AX		AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU	25 470 614	CV		25 470 614	21 133 483		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	150 015	BI		150 015	60 000		
TOTAL (II)		BJ	25 630 075	BK	1 663	25 628 412	21 195 186		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT		BU					
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	78 767	BY		78 767	6 476		
	Autres créances (3)	BZ	1 949 218	CA		1 949 218	233 929		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
DIVERS	Disponibilités	CF	234 552	CG		234 552	281 804		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 852	CI		5 852	22		
	TOTAL (III)	CJ	2 268 389	CK		2 268 389	522 231		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	66 543			66 543	50 714		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	27 965 007	IA	1 663	27 963 344	21 768 131		
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	150 015	(3) Part à plus d'un an :	CR		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

gpd Quadra

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051 2025
Page 4

Désignation de l'entreprise : A&B

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : A&B										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6...222...501.....)									DA	6 222 501	6 222 501	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...									DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)									DC			
	Réserve légale (3)									DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles									DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)									DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)									DG			
	Report à nouveau									DH	(1 706 346)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)									DI	1 093 326	(1 706 346)	
	Subventions d'investissement									DJ			
	Provisions réglementées *									DK	36 954		
	TOTAL (I)									DL	5 646 435	4 516 155	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs									DM		
Avances conditionnées									DN				
TOTAL (II)									DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques									DP			
	Provisions pour charges									DQ			
	TOTAL (III)									DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles									DS			
	Autres emprunts obligataires									DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)									DU	15 850 334	15 053 144	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI 900 000)									DV	6 339 280	2 014 117	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés									DX	28 880	96 596	
	Dettes fiscales et sociales									DY	98 415	88 119	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									DZ			
	Autres dettes									EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)									EB			
	TOTAL (IV)									EC	22 316 909	17 251 976	
	Ecart de conversion passif * (V)									ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)									EE	27 963 344	21 768 131	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital								1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)						1C			
				Ecart de réévaluation libre						1D			
				Réserve de réévaluation (1976)						1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *								EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an								EG	5 109 479	3 040 476	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP								EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2025

Page 5

Désignation de l'entreprise : A&B										Néant ☐ *	
			Exercice N					Exercice (N-1)			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF					
		FG	1 951 865	FH		FI	1 951 865	763 689			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 951 865	FK		FL	1 951 865	763 689			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 390	56 200			
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 530	17			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 959 784	819 906			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS					
	Variation de stock (marchandises)*					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 013	27 008			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	699 438	1 242 496			
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 608	3 983			
	Salaires et traitements*					FY	109 321	139 653			
	Charges sociales (10)					FZ	53 656	71 076			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	12 530	5 790			
						GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	458	6			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	886 025	1 490 011			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 073 759	(670 105)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 511 256				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	14 297				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	1 525 552				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 685 498	1 036 223			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	1 685 498	1 036 223			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(159 945)	(1 036 223)				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : A & B										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	4 407	18	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	4 407	18	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(4 407)	(18)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(183 919)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 485 337	819 906	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 392 011	2 526 252	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 093 326	(1 706 346)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *								HP		
			- Crédit bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	1 511 256		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	5 390	56 200	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			obligatoires	A9						
			A8			dont cotisations Madelin	A7						
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AJUSTEMENT TIERS										4 407			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
											Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A&B
75108 PARIS

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Titres immobilisés	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Obligations convertibles ou échangeables	9
Charges à payer	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	9
Liste des filiales et participations	10

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il a été procédé à l'absorption par transmission universelle du patrimoine de la société A&B COUTURE, opération dégageant un mali de confusion de 8.196.960 euros

Acquisition de la totalité des titres représentant le capital de la société SCT DEVELOPPEMENT

Souscription d'un emprunt bancaire de 600 K€

Souscription à la totalité des titres composant le capital de la société A&B Développement

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 007		7 439
TOTAL	2 007		7 439
Autres participations	21 133 483		4 337 131
Prêts, autres immobilisations financières	60 000		90 015
TOTAL	21 193 483		4 427 146
TOTAL GENERAL	21 195 490		4 434 585

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 446	
TOTAL			9 446	
Autres participations			25 470 614	
Prêts, autres immobilisations financières			150 015	
TOTAL			25 620 629	
TOTAL GENERAL			25 630 075	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		304	1 359		1 663
TOTAL		304	1 359		1 663
TOTAL GENERAL		304	1 359		1 663
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 359				
TOTAL	1 359				
TOTAL GENERAL	1 359				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	50 714	15 829		66 543

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	150 015	150 015	
Autres créances clients	78 767	78 767	
Impôts sur les bénéfices	251 904	251 904	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 272	3 272	
Groupe et associés	1 694 042	1 694 042	
Charges constatées d'avance	5 852	5 852	
TOTAL	2 183 852	2 183 852	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	15 848 643	1 163 216	4 532 856	10 152 571
Emprunts et dettes financières divers	2 538 202	12 890	796 875	1 728 437
Fournisseurs et comptes rattachés	28 880	28 880		
Personnel et comptes rattachés	26 888	26 888		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 418	30 418		
Taxe sur la valeur ajoutée	28 450	28 450		
Autres impôts taxes et assimilés	12 659	12 659		
Groupe et associés	3 801 077	3 801 077		
TOTAL	22 315 218	5 104 479	5 329 731	11 881 008
Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 000 356			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	6 222 501			6 222 501

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBSA MEZZANINE JUNIOR	5 025 000	1	5 025 000
OBSA MZZANINE SENIOR	3 324 000	1	3 324 000

A chaque OBSA est attaché un bon de souscription d'action mezzanine donnant droit à la souscription d'une action nouvelle de valeur nominale d'un euro au prix de souscription d'un euro.

Les OBSA sont à échéance du 30 septembre 2031

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 638 202
Emprunts et dettes financières diverses	130 735
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 652
Dettes fiscales et sociales	51 691
Total	1 835 280

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Total	3

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Autres emprunts obligataires	8 349 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 500 000
Emprunts et dettes financières divers :	5 500 000
- NANTISSEMENT DES TITRES A&B COUTURE	5 500 000
Total	19 349 000

A & B

Société par Actions Simplifiées au capital de 6 222 501 €
Siège social : 15 rue d'Edimbourg, 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

À l'assemblée générale de la société A&B,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A&B relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

La note « Titres immobilisés » de l'annexe aux comptes annuels expose les principes et méthodes comptables relatifs à l'approche retenue par votre société pour le suivi de la valeur des titres de participation. Nous avons procédé à des appréciations spécifiques des éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaire et, le cas échéant, certifié le calcul des dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 Mars 2026

Le commissaire aux comptes,

Aca Nexia
représenté par
Fabrice Huglin

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 11	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF IMMOBILISÉ	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	9 446	1 663	7 783	1 703	6 080	357.13
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	25 470 614		25 470 614	21 133 483	4 337 131	20.52
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF IMMOBILISÉ	Autres immobilisations financières	150 015		150 015	60 000	90 015	150.03
	Total II	25 630 075	1 663	25 628 412	21 195 186	4 433 226	20.92
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	78 767		78 767	6 476	72 290	NS
	Autres créances	1 949 218		1 949 218	233 929	1 715 289	733.25
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	234 552		234 552	281 804	47 252	16.77
	Charges constatées d'avance (3)	5 852		5 852	22	5 830	NS
	Total III	2 268 389		2 268 389	522 231	1 746 158	334.36
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	66 543		66 543	50 714	15 829	31.21
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	27 965 007	1 663	27 963 344	21 768 131	6 195 212	28.46

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 11	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 222 501) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 222 501	6 222 501		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	1 706 346		1 706 346	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 093 326	1 706 346	2 799 672	164.07
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	36 954		36 954	
	Total I	5 646 435	4 516 155	1 130 280	25.03
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	15 848 643 1 691 6 339 280	15 049 000 4 144 2 014 117	799 643 2 453 4 325 163	5.31 59.20 214.74
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	28 880 98 415	96 596 88 119	67 716 10 296	70.10 11.68
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	22 316 909	17 251 976	5 064 933	29.36
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	27 963 344	21 768 131	6 195 212	28.46

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 11		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 951 865		1 951 865	763 689		1 188 176	155.58
Chiffre d'affaires NET	1 951 865		1 951 865	763 689		1 188 176	155.58
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 390	56 200		50 810	90.41
Autres produits			2 530	17		2 512	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			1 959 784	819 906		1 139 878	139.03
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 013	27 008		25 995	96.25
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			699 438	1 242 496		543 058	43.71
Impôts, taxes et versements assimilés			9 608	3 983		5 625	141.24
Salaires et traitements			109 321	139 653		30 332	21.72
Charges sociales			53 656	71 076		17 420	24.51
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 530	5 790		6 741	116.43
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			458	6		452	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			886 025	1 490 011		603 986	40.54
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 073 759	670 105		1 743 864	260.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2025 12	30/09/2024 11	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 511 256		1 511 256	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 297		14 297	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 525 552		1 525 552	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 685 498	1 036 223	649 275	62.66
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 685 498	1 036 223	649 275	62.66
2. Résultat financier (V-VI)	159 945	1 036 223	876 278	84.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	913 814	1 706 328	2 620 141	153.55
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 407	18	4 389	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 407	18	4 389	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 407	18	4 389	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	183 919		183 919	
Total des produits (I+III+V+VII)	3 485 337	819 906	2 665 430	325.09
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 392 011	2 526 252	134 242	5.31
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 093 326	1 706 346	2 799 672	164.07

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il a été procédé à l'absorption par transmission universelle du patrimoine de la société A&B COUTURE, opération dégageant un excédent de confusion de 8.196.960 euros

Acquisition de la totalité des titres représentant le capital de la société SCT DEVELOPPEMENT

Souscription d'un emprunt bancaire de 600 K€

Souscription à la totalité des titres composant le capital de la société A&B Développement

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 007		7 439
TOTAL	2 007		7 439
Autres participations	21 133 483		4 337 131
Prêts, autres immobilisations financières	60 000		90 015
TOTAL	21 193 483		4 427 146
TOTAL GENERAL	21 195 490		4 434 585

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 446	
TOTAL			9 446	
Autres participations			25 470 614	
Prêts, autres immobilisations financières			150 015	
TOTAL			25 620 629	
TOTAL GENERAL			25 630 075	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		304	1 359		1 663
TOTAL		304	1 359		1 663
TOTAL GENERAL		304	1 359		1 663
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 359				
TOTAL	1 359				
TOTAL GENERAL	1 359				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	50 714	15 829		66 543

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	150 015	150 015	
Autres créances clients	78 767	78 767	
Impôts sur les bénéfices	251 904	251 904	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 272	3 272	
Groupe et associés	1 694 042	1 694 042	
Charges constatées d'avance	5 852	5 852	
TOTAL	2 183 852	2 183 852	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	15 848 643	1 163 216	4 532 856	10 152 571
Emprunts et dettes financières divers	2 538 202	12 890	796 875	1 728 437
Fournisseurs et comptes rattachés	28 880	28 880		
Personnel et comptes rattachés	26 888	26 888		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 418	30 418		
Taxe sur la valeur ajoutée	28 450	28 450		
Autres impôts taxes et assimilés	12 659	12 659		
Groupe et associés	3 801 077	3 801 077		
TOTAL	22 315 218	5 104 479	5 329 731	11 881 008
Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 000 356			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	6 222 501			6 222 501

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBSA MEZZANINE JUNIOR	5 025 000	1	5 025 000
OBSA MZZANINE SENIOR	3 324 000	1	3 324 000

A chaque OBSA est attaché un bon de souscription d'action mezzanine donnant droit à la souscription d'une action nouvelle de valeur nominale d'un euro au prix de souscription d'un euro.

Les OBSA sont à échéance du 30 septembre 2031

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 638 202
Emprunts et dettes financières diverses	130 735
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 652
Dettes fiscales et sociales	51 691
Total	1 835 280

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Total	3

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Autres emprunts obligataires	8 349 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 500 000
Emprunts et dettes financières divers :	5 500 000
- NANTISSEMENT DES TITRES A&B COUTURE	5 500 000
Total	19 349 000

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Page : 10

[illegible]